

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Direction
de l'administration générale et
de la modernisation des services

Sous-direction
des ressources humaines

**Bureau chargé de la gestion
des corps de l'inspection du
travail et des contrôleurs du
travail, des médecins
inspecteurs du travail et des
ingénieurs de prévention**

RH 3

**Bureau chargé des corps
communs et des contractuels,
et pour l'administration
centrale, de la gestion des
effectifs et des rémunérations**

RH4

39-43, quai André-Citroën
75902 Paris Cedex 15

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation
professionnelle et du dialogue social
à

Monsieur le ministre de l'économie et des finances

Monsieur le ministre du redressement productif

Monsieur le ministre de l'écologie, du
développement durable et de l'énergie

Monsieur le ministre de l'agriculture et de
l'agroalimentaire

Madame le ministre de l'artisanat, du commerce et du
tourisme

Monsieur le secrétaire général des ministères chargés
des affaires sociales

Monsieur le chef de l'Inspection générale des affaires
sociales

Monsieur le Directeur des ressources humaines

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs et
chefs de service et de mission de l'administration
centrale du ministère du travail, de l'emploi, de la
formation professionnelle et du dialogue social

Monsieur le directeur de l'institut national du travail,
de l'emploi et de la formation professionnelle

Directions régionales des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi

Unités territoriales

Directions des entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi

Direction de la cohésion sociale, du travail, de
l'emploi et la population de Saint Pierre et Miquelon

Directions régionales de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt (services régionaux de
l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique
sociale agricoles)

s/c de Mesdames et Messieurs les Préfets de régions
et de département

Chef de la section inspection du travail (bureau RH3) Sylvie DOULUT 01.44.38.36.93	Chef de la section des corps communs et des contractuels (bureau RH4) Nathalie GENIN 01.44.38.37.76
Gestionnaire RH 3 : Carole COUCKE 01.44.38.36.96	Gestionnaire RH 4 : Oana PAPADACCI 01.44.38.35.41

NOTE DE SERVICE DAGEMO/RH 3 n° 2013 – 37 du 8 août 2013
AVIS DE VACANCES COMPLEMENTAIRE N° 2 DE POSTES DE CATEGORIE A

Délai de rigueur : 30 août 2013

Je vous serais obligé de bien vouloir porter, sans délai, à la connaissance de tous les agents concernés le présent avis de vacances de postes qui complète celui diffusé par note n° 2013-30 du 16 juillet 2013.

Les demandes de mutation, doivent être transmises par la voie hiérarchique à la DAGEMO – 39/43 quai André Citroën – 75902 Paris cedex 15 **avant le 30 août 2013 au soir, délai de rigueur** au bureau RH3 pour les agents du corps de l'inspection du travail et au bureau RH4 pour les agents du corps des attachés d'administration des affaires sociales et pour les agents contractuels.

Afin de respecter ce délai, les agents sont invités à transmettre dans un premier temps, leur demande, même non visée, par mail aux fins d'enregistrement aux adresses suivantes :

Pour les agents relevant du bureau RH3 :
(Corps de l'inspection du travail)

sylvie.doulut@travail.gouv.fr
carole.coucke@travail.gouv.fr

Pour les agents relevant du bureau RH4 :
(Corps des attachés et agents contractuels)

oana.papadacci@travail.gouv.fr

~~Par emp~~ Pour le ministre et par délégation
Par emp~~ê~~chement du directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services
La sous-directrice des ressources humaines

Marie-Françoise LEMAÎTRE

Les éléments modifiés figurent en caractère gras.

SV = susceptible d'être vacant

DIRECCTE ALSACE

Poste ouvert à la vacance nationale

MODIFICATION

UT du Bas Rhin	1 - Attaché principal d'administration des affaires sociales ou Directeur adjoint du travail ou Inspecteur du travail inscrit au TA 2 - Contractuel et non 1 - Attaché d'administration des affaires sociales ou Inspecteur du travail 2 - Contractuel	Chef de service de l'animation territoriale et de l'insertion des jeunes - SV
-----------------------	---	---

DIRECCTE AQUITAINE

Poste ouvert à la vacance nationale

POSTE SUPPRIME

UT de la Gironde	Directeur du travail ou Directeur adjoint du travail inscrit au TA	Directeur délégué (pôle T)
-------------------------	--	----------------------------

DIRECCTE NORD PAS DE CALAIS

Poste ouvert à la vacance nationale

POSTE AJOUTE

UT du Pas de Calais	Directeur du travail ou Directeur adjoint du travail inscrit au TA	Travail
----------------------------	--	---------

DIRECCTE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Poste ouvert à la vacance nationale

POSTE SUPPRIME

UT des Bouches du Rhône	Inspecteur du travail	ARM et chef du service renseignements
--------------------------------	-----------------------	---------------------------------------

ADMINISTRATION CENTRALE

Poste ouvert à la vacance nationale

MODIFICATION

DGT – SAT – DASC 1 – Bureau des réseaux et des outils méthodologiques	Directeur adjoint du travail ou Inspecteur du travail inscrit au TA et non Directeur du travail ou Directeur adjoint du travail inscrit au TA	Chargé de mission –appui méthodologiques – politique travail - SV
---	--	---